

2 **Opinion:**
[Les unions, quossa
donne ?](#)

6 **En rappel:**
[Hommage aux
retraité•e•s 2022](#)

3 **À ne pas manquer:**
[Petit guide de survie des
assemblées générales](#)

7 **Vie syndicale:**
[Déjeuner de la rentrée et
Quiz négo 2023](#)

NÉGOS 2023

Rendez-vous le 15 septembre !

EN VUE DE NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, [CONSULTEZ SUR NOTRE SITE LES PROJETS DE CAHIERS DES TABLES CENTRALE ET SECTORIELLE](#)



OPINION

Les unions, quossa donne ?

Par JOSÉE MIGRAINE
Enseignante en français et lettres

PAS ENCORE ! DÉJÀ ! AH BEN...

Vous vous doutez bien du sujet : les futures négociations de notre convention collective qui arrive à échéance en mars 2023 et dont les demandes syndicales doivent être déposées dès le mois d'octobre 2022.

Vous êtes contractuel·le·s, avez des horaires de fous et des conditions de merde ? Venez exprimer haut et fort vos doléances et acheminer vos demandes auprès du syndicat, surtout si vous ne désirez pas manquer le coche.

N'oubliez pas : le meilleur moyen de remédier à la précarité, ce sont des emplois permanents. Il reste incontournable de lutter contre les charges de travail lourdes, mal reflétées par la CI, en réclamant un financement suffisant et adéquat afin de favoriser la réussite de nos étudiant·e·s. Inutile de jeter le marteau par la fenêtre si le clou est récalcitrant : continuer à l'enfoncer sans renoncer à nos revendications devrait être notre position à toutes et tous.

De nouvelles pratiques amorcées avant et pendant la pandémie menacent également notre sécurité d'emploi, comme l'enseignement à distance et la multiplication des AEC. Il serait temps d'y voir.

L'inflation plombe nos salaires. En cas de pénurie, la moutarde et les Corn Flakes augmentent à un prix vertigineux, mais en cas de pénurie de profs, les salaires stagnent. Je pense qu'on vaut davantage qu'un pot de moutarde.

Les retraites, c'est encore loin pour certains d'entre vous, et les changements climatiques vont sans doute régler ce problème de façon définitive, mais en attendant, si vous ne souhaitez pas passer le restant de vos jours à bouffer des cannes de Chef Boyardee et crever chez Herron, il serait temps de réclamer une véritable indexation de nos futurs revenus.

Ça s'impose.

Enfin, il y a sans doute d'autres irritants, auxquels je n'ai pas pensé. Faites votre liste rapidement et soyez nombreux et nombreuses à assister à la prochaine réunion syndicale le 15 septembre, qu'on en tienne compte. ■

**PERMANENTS,
NON PERMANENTS,
MÊME COMBAT !**

VIE SYNDICALE

Petit guide de survie des assemblées générales

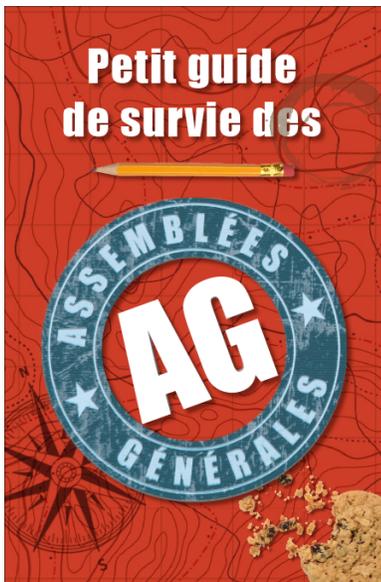
(à l'usage des non-habitué·e·s)

Par CAROLINE JOLY

Enseignante de sciences sociales et secrétaire et responsable des communications
au SPECA

En tant que prof au Collège Ahuntsic, vous êtes membre d'un syndicat : le Syndicat du personnel enseignant du Collège Ahuntsic, mieux connu sous le nom de SPECA ! Chaque session, en plus de mettre à votre disposition une machine à café ayant beaucoup de vécu, des petites liqueurs douces et de la bière le jeudi après-midi, le SPECA tient des assemblées générales auxquelles vous êtes convié·e·s.

Aux nouveaux profs qui se demandent si elles.ils devraient oui ou non assister à ces assemblées, mais aussi, à celles et ceux qui se demandent en secret « à quoi ça sert les unions en 2022 », voici un petit guide de survie syndical préparé avec amour pour vous !



À QUOI ÇA SERT UN SYNDICAT EN 2022 ?

Le but principal des syndicats est très simple : s'assurer que les conditions de travail et les salaires soient négociés entre les salarié·e·s et les patron·ne·s et non imposés par ces dernier·ère·s.

Plus particulièrement, les syndicats servent :

- À améliorer nos conditions de travail, comme par exemple, en luttant pour un environnement de travail sécuritaire ou une meilleure conciliation travail-famille.
- À améliorer nos conditions de vie, en luttant notamment pour des salaires qui suivent l'inflation, pour de meilleures assurances collectives et pour une meilleure prestation de retraite.
- À lutter contre l'arbitraire du pouvoir patronal.

Parce que les salaires et les conditions de travail sont enchâssés dans une convention collective qui s'applique de la même manière à tous·tes les membres, les syndicats agissent comme un rempart contre la discrimination fondée sur le genre, l'orientation sexuelle, l'ethnicité, la culture, etc., que l'on retrouve dans les milieux non syndiqués où les salaires et les conditions de travail sont négociés individuellement, à huis clos, entre l'employé·e et l'employeur.

COMITÉ DE RÉDACTION DU SPECA-HEBDO :

JEAN-FRANÇOIS DORVAL, CAROLINE JOLY, ELSA MYOTTE ET DAVID SCHWINGHAMER

LES SYNDICATS
NE SONT DONC
PAS MORTS (ET
NE DOIVENT PAS
MOURIR!),

**VIVE LES
SYNDICATS!**

QUI SONT LES RESPONSABLES DU SPECA ET QUE FONT-ELLES-ILS ?

Les syndicats sont des organisations créées par et pour les travailleur·euse·s. Donc, nous sommes tous·tes responsables de notre syndicat ! Cela dit, c'est le conseil exécutif, formé de membres élu·e·s démocratiquement, qui assure la coordination des activités du syndicat.

Au SPECA, le conseil exécutif est formé de neuf professeur·e·s élu·e·s annuellement en assemblée générale. En tant que représentant·e·s de tous·tes les professeur·e·s du Collège, les membres du conseil exécutif ont pour tâches d'animer la vie syndicale et d'assurer la défense des intérêts des membres grâce aux responsabilités suivantes : présidence, vice-présidence aux relations de travail, vice-présidence aux affaires pédagogiques, secrétariat et responsable des communications, trésorerie et conseil.

Concrètement, voici ce que font les membres de votre conseil exécutif entre autres. Elles·ils :

- préparent les assemblées générales (AG) ;
- participent à la Commission des études (CÉ), au Comité des relations du travail (CRT) et au Comité technique sur la tâche (CTT) ;
- rédigent des griefs ;
- négocient des ententes locales ;
- participent aux instances syndicales de sa fédération et de sa centrale ;
- défendent les demandes des professeur·e·s du Collège lors des périodes de négociation en transformant ces dernières en objets prioritaires de lutte ;
- travaillent au développement de solidarités intersyndicales, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Collège ;
- s'assurent de la mobilisation continue des membres ;
- accompagnent des enseignant·e·s convoqué·e·s par la Direction ;
- assurent les suivis de dossiers se rapportant aux assurances collectives et à la santé et sécurité au travail ;
- rédigent et diffusent différents types de contenus afin de maintenir les membres informé·e·s ;
- assurent la maintenance et la mise à jour du contenu du site web du SPECA ;
- organisent des activités sociales... ouf !!!

QUELLE EST LA STRUCTURE SYNDICALE DANS LAQUELLE LE SPECA S'INSCRIT ?

Le SPECA fait partie de la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ), un regroupement de syndicats de cégeps, d'universités et de collèges privés. La FNEEQ et ses membres sont regroupés au sein de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), une des plus importantes centrales syndicales du Québec. En étant regroupés de cette façon, nous avons plus de force lors des négociations avec l'employeur.

POURQUOI LE SPECA TIEN-IL DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ET POURQUOI CES ASSEMBLÉES SONT-ELLES IMPORTANTES ?

Les membres du conseil exécutif du SPECA ne peuvent pas décider par elles-mêmes des dossiers qui deviendront l'objet de luttes. Ce sont les professeur.e.s du Collège qui prennent cette décision et qui déterminent ce qui deviendra matière à revendication.

MAIS OÙ ET QUAND LES PROFS PRENNENT-ELLES-ILS CES DÉCISIONS ?

Lors des assemblées générales du SPECA ! C'est pour cette raison que ces assemblées sont importantes ! Plus il y aura de profs présent.e.s aux assemblées générales du SPECA, plus les décisions qui y seront prises seront représentatives de la majorité ! Ce sont donc des rassemblements à ne pas manquer !

Vous m'avez convaincu-e ! Vous avez fait de moi un-e syndicaliste ! J'aimerais bien participer aux assemblées générales du SPECA, mais...

JE NE COMPRENDS PAS LA PROCÉDURE DES ASSEMBLÉES...

Les assemblées générales du SPECA fonctionnent selon le principe de la démocratie directe. Cela veut dire qu'avant de prendre une décision sur un sujet, les professeur.e.s doivent discuter entre elles-eux en allant se prononcer au micro puis, par la suite, voter, généralement à main levée.

Pour que les processus de délibération et de vote se passent bien, les assemblées générales du SPECA sont régies par un code de procédures dont le respect est assuré par un.e président.e d'assemblée élu.e sur place parmi les profs présent.e.s.

Si vous avez de la difficulté à vous retrouver dans ces procédures, n'ayez crainte : elles vous seront rappelées au début de chaque assemblée. Et si vous vous trompez, rassurez-vous : la personne assurant la présidence sera là pour vous guider !

Si vous souhaitez prendre de l'avance et vous familiariser avec ces procédures, un petit guide éclair est disponible à cette adresse :

https://www.csn.qc.ca/wp-content/uploads/2021/01/code-des-regles-de-procedure-clin-doeil_fr.pdf

JE ME PERDS DANS LES ACRONYMES ET JE NE PARVIENS PLUS À SUIVRE LE DÉBAT

En raison des nombreux acronymes utilisés, il peut être extrêmement difficile de comprendre et de participer aux débats qui ont cours dans les assemblées. Voici une liste des principaux acronymes que vous entendrez encore et encore dans les assemblées générales du SPECA :

<https://speca.info/acronymes/>

J'AIMERAIS BIEN POSER DES QUESTIONS D'ÉCLAIRCISSEMENT, MAIS JE SUIS TROP TIMIDE...

Introverti.e ? Timide ? Pas de problème ! Une modalité est prévue pour vous permettre de demander des questions d'éclaircissement sans être sous le spot light ! Celle-ci vous sera expliquée au début de chaque assemblée ! ■

LORS DE NOTRE AG
DU 15 SEPTEMBRE,
NE MANQUEZ PAS
LA FORMATION-ÉCLAIR
SUR LES PROCÉDURES
D'ASSEMBLÉES DONNÉE
PAR LAURENCE
DAIGNEAULT DESROSIERS
À 14 H PILE !

Hommage aux retraité·e·s 2020-2021-2022

Par LAURENCE DAIGNEAULT DESROSIERS
Enseignante en français et lettres

Nous voici aujourd'hui rassemblés en ces lieux,
Pour offrir à plusieurs, heureuses et heureux,
Un hommage attendu, par deux fois suspendu,
En raison de cette... chose que nous ne nommons plus.

Non mesdames, non messieurs, vous n'êtes point oubliés !
Mais depuis deux-mille-vingt, un orage est passé,
Sacrifiant nos pratiques, nos usages, nos désirs,
Aux contraintes sanitaires et autres déplaisirs.

Retraité·e·s deux-mille-vingt, et deux-mille vingt-et-un
N'en oublions aucune, n'en oublions aucun,
Rejoignez donc ici ceux quittant cette année,
Et qu'on honore d'un coup trois vagues de retraité·e·s !

Oui, je sais, le mot vague fait un mauvais effet.
Cependant la retraite doit avoir des bienfaits :
N'est-ce pas le moment d'oublier ces nuisances,
De passer à autre chose, de retrouver du sens ?

De reprendre le contrôle, sur sa vie, sur son temps,
D'oublier quarantaines, couvre-feu, confinements !
Au yab' réveille-matin, jour ouvrable et horaire !
Votre rythme de vie ne sera plus scolaire.

Vous aurez le loisir de faire la découverte :
Une nouvelle saison, retraité·e·s, est offerte !
Une saison, oui, oui, en exclusivité,
Après l'automne, l'hiver, et juste avant l'été !

J'ai relu l'entièreté de notre convention,
Professeur·e·s, je n'en vois aucune mention !
Or, on dit qu'il existe ce qu'on nomme le printemps :
Douceur pour retraité·e·s, accessible à plein temps...

Vous les méritez bien les bonheurs à venir,
Travailleurs essentiels, que tant de monde admire.
Pendant toutes ces années, à même le campus
Vous avez lutté fort contre les pires virus.

Repoussant préjugés, bêtise et ignorance,
À force de passion et d'une grande patience...
À combien de jeunes gens, donnâtes-vous la piqûre ?
À beaucoup, j'en suis sûre – quel don pour le futur !

En cadeau de départ, je veux qu'on vous redonne
Tout le vocabulaire pour qu'enfin il fonctionne
Comme avant deux-mille-vingt, qu'il redevienne festif
Et qu'on ait du plaisir à être positif.

Que l'on puisse oublier les maux de deux années,
Qu'on ne garde en mémoire que les meilleurs côtés.
Écouvillon, décret... on jette aux oubliettes !!
On ne garde d'Arruda que ses chics tartelettes.

La distanciation, qu'elle ne soit pas sociale
Qu'elle soit faite de plein gré, appelons-la... collégiale !?
Loin des murs du cégep, loin des obligations,
Loin de toute contrainte et loin des corrections !

Qu'une rando en forêt soit un vrai beau défi
Bref, que cette expression, soit ce qui est choisi.
Qu'on puisse se réjouir, phénomènes naturels,
De voir, de temps à autre, d'authentiques arc-en-ciel.

On veut que zone chaude évoque les voyages
Que poser ses bagages se dise délestage.
Que les masques soient ceux des carnavales lointains,
Ou d'un nouveau musée, section art africain.

Que les microgouttelettes servent à vos plantations;
Qu'il n'y ait que vos fleurs qui soient en éclosion.
Lorsqu'on cherche moyen d'aplatir cette courbe
Qu'on parle terrassement, avec que pelle et tourbe.

On vous souhaite d'apprécier, de profiter de tout !
Qu'aller chercher sa dose, ce soit prendre un p'tit coup;
Et puis qu'en entendant, d'une voix au micro,
« Enne-quatre-vingt-quinze », on veuille crier : bingo !

Même si c'est dur pour nous, cette séparation,
Souhaitons que votre retraite, soit une célébration.
Et qu'on rende au mot vague le sens qui lui sied :
Qu'il évoque la plage et l'eau mouillant vos pieds. ■



RENTRÉE D'AUTOMNE 2022

Déjeuner de la rentrée

Le déjeuner de la rentrée a connu encore cet automne un franc succès, avec ses croissants, brioches et bagels au saumon fumé. Une belle occasion de renouer avec les collègues pour se raconter les vacances et les voyages de l'été.

Ce fut aussi un moment privilégié pour se questionner sur nos connaissances syndicales en préparation aux prochaines négos. Votre exécutif avait en effet préparé un Quiz à saveur négos de 19 questions qui se trouvait sur les tables : composition du front commun de la table centrale 2023, nombre de membres de cette alliance, dates de dépôt des revendications, distinction des demandes de tables centrale et sectorielle... Ouf, tout un Quiz ! Mais, pas de stress, les bonnes réponses se trouvaient au verso.



QUIZ NÉGO 2023

01- Quelles sont les trois centrales syndicales qui font partie du front commun de la table centrale des négociations 2023 ? (1 point supplémentaire si vous les nommez au long et non par leur acronyme !)

a)
b)
c)

02- Combien de membres comprend cette alliance ?

a) 25 000
b) 151 500
c) 205 000
d) 100 000

03- En quelle année a eu lieu le premier Front commun ?

a) 1967
b) 1972
c) 1978
d) 1981

04- À quel moment vos cahiers de revendications (tables centrale et sectorielle) devrent-ils être déposés ?

a) En octobre 2022
b) En décembre 2022
c) On n'est pas censé d'avoir une nouvelle convention ?

05- ADPRC :
a)
b)
c)

06- CCSPQ :
a)
b)
c)

07- CPNRC :
a)
b)
c)

08- Revendications/Investissements responsables à la SPECA
a)
b)
c)

09- Le salaire (incluant un mécanisme d'indexation permanente d'indexation)
a)
b)
c)

10- Précarité et insertion professionnelle
a)
b)
c)

11- Les conditions de travail et de pratiques
a)
b)
c)

12- Fautes, ressources et sécurité étudiante
a)
b)
c)

13- La retraite
a)
b)
c)

14- Enseignement à distance
a)
b)
c)

15- Les droits parentaux
a)
b)
c)

16- Les assurances collectives
a)
b)
c)

17- Collégialité, expertise enseignante et vitalité des programmes
a)
b)
c)

18- Les lanceurs d'alertes et sages d'intérêt public
a)
b)
c)

19- La formation continue
a)
b)
c)

Pour en savoir davantage sur les négos, consultez le site du SPECA, sous l'onglet Négos: <https://speca.info/nego-2023/>
L'AG débutera à 14h15. Il y aura un goûter, arrivez à l'avance!

Des copies imprimées supplémentaires ou la [version électronique](#) sont disponibles sur demande. ■

Photos: Jean-François Dorval

Commande de t-shirts « PROFS EN NÉGO »

Commandez votre t-shirt « **PROFS EN NÉGO** » fabriqué au Québec au coût de 10,00 \$, avant le 23 septembre au **SPECA**.

- Coton 100 % biologique
- En noir ou en rouge
- Encres à base d'eau
- Fabriqués par des employés syndiqués



Jeudi 15 septembre à 14 h 15

Cafétéria du bloc G



NÉGOS 2023

Adoptions des cahiers
de demandes

Conditions de travail en
**ENSEIGNEMENT À
DISTANCE** (projets-
pilotes d'AEC)

Modifications au contrat
d'**ASSURANCES**
collectives